

**Lundi 14 février 2013**

## **La spondylarthrite ankylosante isole**

10 000 personnes sont touchées en Pays de la Loire selon l'association qui accompagne les malades.

### **Entretien**



**Josiane Poupet,**  
présidente de  
l'Association  
contre la  
spondylarthrite  
ankylosante  
(Acsac).

#### **Quels sont les symptômes de cette maladie ?**

Des douleurs nocturnes dans le dos, chroniques et imprévisibles, qui surviennent en général entre 25 et 30 ans. Les douleurs touchent les articulations de la colonne vertébrale, n'épargnant pas les autres articulations (mains, épaules, genoux). Elles peuvent entraîner des troubles de comportement et d'humeur. Pour les familles, amis, collègues, la personne n'a pas de raison de se plaindre, ce qui renforce les jugements hâtifs de l'entourage et rend la vie encore plus difficile au malade.

#### **Quelles en sont les causes ?**

C'est une maladie génétique, qui touche près de 300 000 personnes en France et 10 000 en Pays de la Loire. Le gène a été identifié. Il est déterminant pour 30 % dans la maladie. La recherche s'intéresse à d'autres pathologies associées. C'est

pourquoi nous avons contribué au Téléthon en versant une somme de 1 000 €, provenant de dons des membres de l'association.

#### **Comment se soigner ?**

Consulter et suivre un traitement. L'association met aussi l'accent sur le mode de vie et sur l'alimentation. En effet, sans que les résultats soient scientifiquement prouvés, les adhérents de l'association remarquent que les crises sont moins douloureuses selon tel ou tel mode alimentaire.

#### **Quel est le rôle de l'association ?**

Nous avons un rôle de soutien moral. Nous formulons quelques conseils simples et nous encourageons les malades « à garder un projet en tête, si petit soit-il ». Notre force collective est essentielle. Nous organisons des conférences médicales gratuites, ouvertes à tous ceux qui souffrent, ainsi qu'à leurs proches. Deux cents personnes des Pays de la Loire y adhèrent.

**Samedi 19 janvier**, assemblée générale de l'Acsac Pays de la Loire, à 14 h 30 complexe Eric-Tabarly, à Indre. Ouvert à tous et gratuit. Contact : Fédération nationale, [acsac-france.asso.fr](mailto:acsac-france.asso.fr) ou [acsac.pdloire@wanadoo.fr](mailto:acsac.pdloire@wanadoo.fr) ou Acsac Indre tél. 02 40 85 60 75.